

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 MARS 2020

Date de la convocation : 28 février 2020
Date d'affichage : 05 mars 2020
Nombre de conseillers en exercice : 10

Le trois mars deux mille vingt à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Marie MILHAU, Maire.

Présents : Jean-Marie MILHAU, Vincent GRASSET, Yoan MAGE, Jean-Marc CULIOLI, Roch CODOU, Patrice POUX, Alexandre JOUGLA, Michel DEPAULE, Xavier PETIT (arrivé à 19h00), Serge LEFEBVRE

Absents excusés :

Secrétaire : Yoan MAGE

OBJET :	Adhésion à l'ANEV (Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin)	2020-03/07
----------------	---	-------------------

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu un bulletin d'adhésion provenant de l'association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV).

Créée en 1999, l'ANEV constitue le réseau des élus du vin, dépassant tout clivages politiques et géographiques. L'association, coprésidée par la sénatrice de la Gironde Nathalie Delattre et le Député de l'Hérault Philippe Huppé, regroupe plusieurs centaines d'adhérents, dont une grande majorité de communes et d'intercommunalités viticoles, ainsi qu'une centaine de parlementaires nationaux et européens, des régions et des départements.

Les objectifs de l'ANEV sont les suivants :

- Exprimer et représenter les intérêts généraux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics.
- Favoriser la concertation, l'échange et le dialogue entre les élus du vin.
- Promouvoir le dynamisme de la viticulture et de ses territoires.
- Informer les collectivités des politiques mises en œuvre par l'Union Européenne, l'Etat et les Collectivités Publiques.

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune à cette association et de l'autoriser à signer le document afférent ainsi que le versement d'une cotisation annuelle de 50 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, autorise monsieur le Maire à signer l'adhésion à l'ANEV
Dit que le montant de l'adhésion pour un montant de 50 € sera inscrit au budget 2020 au compte 6574.

Questions Diverses :

- ✦ Roch Codou a fait un compte rendu des travaux, notamment sur l'ancienne poste : Rénovation, peinture par Didier, remise aux normes électricité avant l'installation d'un nouveau locataire
- ✦ La demande de la création d'une ZAD a été accepté par le Préfet
- ✦ L'ouverture des vannes pour la mise en service du pompage de Commeyras sera faite le jeudi 5 octobre. Notre commune sera alimentée par ce site en eau potable.
- ✦ Les services de la poste mettent à disposition monsieur Charles Gautier pour finaliser la numérotation des voies de notre commune.

La séance est levée à 19H15

Le Maire, Jean-Marie Milhau

